

Publié le 17 octobre 2019

SCET et Fédération des Epl : un partenariat vivant et réciproque

Stéphane Keïta, président directeur général de la SCET et Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Epl, ont signé la convention de partenariat pour l'année 2020 le 9 octobre à l'occasion du Congrès des Epl, sur le stand de la Banque des Territoires à Strasbourg.



Résolument inscrit dans une vision de l'action publique locale porteuse d'avenir, le partenariat entre la Fédération et la SCET se décline notamment au travers de :

- Une offre commune de formations de haut niveau et adaptées aux métiers des Epl,
- Des analyses partagées sur les sujets d'actualité,
- L'association de la SCET aux temps forts de la vie fédérale.

Au terme d'une année dense pour le mouvement des Epl, **Jean-Marie Sermier** et **Stéphane Keïta** se sont félicités de la qualité des relations entre la Fédération et la SCET et en ont relevé les réalisations récentes :

- La publication d'un ouvrage co-produit sur le thème du financement des EnR,
- La participation de la SCET à la 14^e Conférence des Epl Outre-mer, qui s'est tenue en juin 2019 à Mayotte et La Réunion,
- La réussite du Voyage d'études européen à Sofia et Plovdiv en Bulgarie, organisé en commun en juin 2019, première expérience qui sera reconduite en 2020.

Particulièrement marquant aura été le soutien de la SCET aux actions stratégiques que la FedEpl a eu à conduire ces derniers mois, qu'il s'agisse de la **loi Marseille** sur la sécurisation de l'actionnariat des Epl, des échanges avec la Cour des Comptes sur l'évolution de la Sem, et bien sûr de la démarche d'élaboration du **Livre blanc sur l'économie mixte locale**.

Par Isabelle DELUC-CHARLES